

Monsieur Didier MARTIN
Préfet de Loire-Atlantique
Préfecture de Loire-Atlantique
6, quai Ceineray
44000 NANTES

Orvault, le 5 novembre 2020

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique,

Face à la 2^{ème} vague épidémique de COVID-19, le Président de la République, Emmanuel MACRON a annoncé un nouveau confinement national, une décision indispensable pour protéger la santé de tous les Français.

Nous, les Maires de Loire-Atlantique, sommes pleinement engagés pour faire respecter ces nouvelles mesures de confinement et concourons autant que possible à soutenir l'action de l'Etat pour limiter les conséquences sanitaires. Cette situation d'urgence absolue nécessite la mobilisation de tous les relais disponibles pour conduire une gestion efficace et optimale de la pandémie.

Pour autant, les Maires sont inquiets de la décision gouvernementale actant la fermeture des commerces de proximité non-alimentaires ou « *non essentiels* », déjà fragilisés par le premier confinement. Les fermer à nouveau, c'est assumer d'en sacrifier une partie, qui mettra la clé sous la porte !

Certains Maires ont pris des arrêtés contraires, qui ne peuvent être la solution, mais tous se rejoignent pour soutenir les commerçants et artisans indépendants de nos territoires.

Dès le 11 mai, ces acteurs économiques de proximité ont intégré et mis œuvre les règles et les consignes de protection sanitaire dans le cadre de leurs activités de service ou de vente. Six mois après le déconfinement, aucun nouveau cluster n'avait été identifié dans ces magasins, attestant du respect strict des obligations sanitaires. Ainsi, la fermeture administrative de leurs établissements paraît disproportionnée. Ces artisans-commerçants ne demandent pas des aides de l'Etat, mais l'autorisation de pratiquer leurs activités. Ils veulent continuer à vivre de leur travail.

De même, la fermeture de rayons non-alimentaires ou « *non-essentiels* » au sein des grandes surfaces ne fait que renforcer l'économie des plateformes géantes de vente en ligne, qui disposent ainsi d'un monopole déloyal face aux acteurs de l'économie résidentielle.

Ainsi, l'Association des Maires de Loire-Atlantique appelle l'Etat à entendre l'agonie économique de nos commerçants de proximité et à faire confiance aux acteurs des territoires, pour agir avec responsabilité et résilience. L'importance du couple Préfet-Maires doit trouver une traduction concrète, dans un esprit de concertation.

Cette confiance entre l'Etat et les Maires est aussi nécessaire pour l'avenir, car c'est au cœur des territoires que les grands enjeux du XXIème siècle se construisent.

Plus que jamais, vous pouvez compter sur les Maires de Loire-Atlantique pleinement mobilisés, aux côtés de l'Etat, dans la gestion de cette crise inédite, avec la priorité absolue de lutter contre l'épidémie et de protéger la santé de leurs concitoyens, et notamment des plus vulnérables.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos salutations respectueuses.

Maurice PERRION
Président des Maires de Loire-Atlantique

